

Axes prioritaires

Le GAL 7 Vallées-Ternois a retenu 3 priorités :

Améliorer et valoriser les patrimoines naturel et culturel

-

Dispositif 1 : Améliorer et valoriser le patrimoine naturel

-

Dispositif 2 : Améliorer et valoriser le patrimoine culturel

Faire des énergies nouvelles un socle de développement

-

Dispositif 3 : Développer une expertise et des pratiques exemplaires dans le domaine des énergies

-

Dispositif 4 : Favoriser la montée en compétence des acteurs locaux dans le domaine des énergies

Promouvoir les produits et savoir-faire du territoire

-

Dispositif 5 : Encourager l'expérimentation et l'innovation : Augmenter la valeur ajoutée produite localement et développer de nouvelles filières de commercialisation

-

Dispositif 6 : Promouvoir l'innovation collective dans le tourisme

Les projets

retenus devront favoriser la mise en œuvre d'approches innovantes, apporter une plus-value au territoire et s'intégrer à la stratégie locale de développement.

Dernière mise à jour : 23 Décembre 2015